

SECOND RAPPORT annuel des opérations de la Société de Colonisation No. 1 de St. Hyacinthe.

A. l'Honorable Louis Archambault, Ministre d'Agriculture et des Travaux Publics, etc., etc.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le second rapport annuel des opérations de la Société de Colonisation No. 1 de St. Hyacinthe.

Malgré les épreuves que notre Société a subies depuis l'an dernier, nous pouvons néanmoins affirmer que son succès est plus assuré que jamais.

Notre établissement à Chartierville, dans le canton d'Emberton, est là pour le prouver. En deux ans, nous avons réussi, grâce aux secours que nous avons reçus de votre Département, à faire disparaître les premières difficultés et les premiers obstacles qu'offre la forêt vierge. Et désormais, les colons qui voudront s'y diriger, n'auront plus la solitude et l'isolement pour perspective. Ils seront sûrs, au contraire, d'y trouver de courageux compagnons qui les auront devancés et qui leur auront donné, depuis près d'un an, l'exemple du patriotisme et du dévouement. Ce sol si riche et si beau, qui naguère était caché par l'épaisseur d'une forêt séculaire, ils le trouveront sur une étendue déjà considérable, éclairée et fertilisée par les rayons bienfaisants du soleil. Les chemins que votre Département y a fait construire leur offriront le moyen de communiquer aux centres et de se visiter afin de s'encourager mutuellement.

Sans vouloir rien exagérer, nous pouvons dire que ceux qui veulent s'établir avantageusement ne sauraient hésiter à aller se fixer sur les lots dont nous pouvons disposer.

En arrivant à Emberton les colons se trouveront chez eux. Notre société y a fait construire, l'été dernier, une maison capable de loger au moins trois familles, et ce pour l'usage gratuit des colons qui arriveront et pour leur permettre d'avoir tout le temps désirable pour se bâtir sur les lots de leur choix. Cette maison est en outre pourvue de dépendances telles qu'écurie, remise, etc., et d'un mobilier ordinaire tel que poêle, batterie de cuisine, outils, etc. La partie supérieure de cette maison est disposée de manière à servir de lieu de réunion pour le culte; un autel et tous les ornements nécessaires y ont même été placés.

Cette maison est érigée au centre même du canton sur le lot No. 23; et afin de la mettre à l'abri de l'incendie et d'en rendre l'habitation plus confortable, 13 acres de terre ont été défrichées autour de son site. Le lot sur lequel elle est bâtie, ainsi que les quatre lots adjacents, sont offerts à tout colon qui voudra aller s'y fixer; et dans un rayon d'un mile la société offre également une quinzaine de lots qui, de même que les cinq précédents, sont de bonne qualité.

Les seules conditions que la société

impose sont la résidence dans les six mois à compter du jour où le lot aura été pris et de plus l'obligation de payer le prix du fonds au gouvernement, c'est à-dire trois chelins de l'acre.

La société offre en outre au premier colon qui voudra s'établir d'ici au printemps le privilège d'ensemencer à son profit les 13 acres mentionnées plus haut; et de plus tout colon qui voudra s'établir sur les lots de la société et qui voudra entreprendre du défrichement pour le compte de la société recevra \$15 de l'acre pour tel défrichement et la récolte à son profit pendant un an.

Avec ces avantages, M. le Ministre, et d'autres que nous pourrions accorder selon les cas particuliers, nous ne doutons pas de voir bon nombre de nouveaux colons se diriger vers notre établissement avant même la fin de l'hiver.

Plus de \$1200 ont été dépensées par la société depuis sa fondation pour arriver au résultat obtenu, résultat qui n'est peut-être pas appréciable à première vue, mais dont on saisit toute l'importance lorsque l'on songe aux misères, aux sacrifices, aux déboires que les colons sont obligés de subir pour ouvrir une localité, et qui ont été supportés par notre société; de sorte qu'il ne reste plus aux colons qu'à suivre la voie dans laquelle les premiers et principaux obstacles ont été levés par nous à si grands frais.

Nous ne pouvons omettre de vous mentionner le nom d'un brave colon arrivé depuis le printemps dans Emberton: M. Alfred Cardinal. Ce jeune homme, plein d'énergie et de courage, s'est déjà bâti une maison sur son lot, et sera en état d'ensemencer au moins cinq à six acres au printemps prochain, et à l'heure qu'il est, il prend des mesures pour se monter une magnifique sucrerie dans une de ces belles érablières comme les cantons de l'Est en possèdent. Il serait à désirer que ce patriotisme eût plus d'imitateurs parmi les jeunes canadiens-français; il a préféré se vouer au travail pendant quelques années pour s'assurer un avenir solide plutôt que d'aller à l'étranger passer sa vie sans contentement et sans position arrêtée.

Cependant nous sommes heureux de constater que depuis quelques temps, il se produit parmi la population qui nous entoure, un mouvement favorable à la colonisation; et si l'existence des sociétés de Colonisation et surtout la nomination du Révd. Messire Chartier comme agent, n'ont pu fermer la route des Etats-Unis, du moins celle des Cantons de l'Est est ouverte, et le mal sans être guéri tout à fait, est du moins diminué.

Pour revenir aux opérations de la Société, l'état suivant vous fera connaître notre condition financière. Vous remarquerez qu'une grande partie de l'argent a été dépensé en frais de construction et d'établissement; en effet nous avons cru que le plus grand

bien que la société pouvait faire pour cette année était d'assurer un refuge convenable aux colons à leur arrivée dans la forêt. Et pour cela il nous a fallu nous procurer des travailleurs à des prix élevés, et aussi transporter à grand frais, des provisions et matériaux. Nos dépenses auraient été encore bien plus considérables n'eussent été que la bonne volonté d'un M. J. B. Lalime, jeune homme généreux qui a eu le dévouement d'aller passer l'été au milieu de la forêt pour surveiller tous les travaux et ce sans exiger aucune rémunération.

Les chiffres suivants font voir les recettes et dépenses de la société depuis notre dernier rapport.

ETAT.

Recette.

En caisse et intérêts	
sur dépôts	\$423 80
Souscription pour 1870	300 25
Octroi du gouvernement pour 1870	300 00
Dons à la Société	14 25
Divers	16 79

\$1055.09

Depense.

Construction d'une maison	\$280 00
Dépenses de cette maison et mobilier	175 00
Grain de semence, provisions, fret et transport des travailleurs	146 21
Travaux de défrichement	320 15
Frais d'administration et de voyage, travaux de semences et diverses dépenses d'installation	133 73

\$1055.09

Le certificat ci inclus vous fera connaître le résultat de la souscription pour 1871. Nous espérons que vous nous accorderez le subside auquel le montant de cette souscription nous donne droit.

Le tout humblement soumis.

St. Hyacinthe 26 décembre 1871.

ED. LECOURS Prs.

Président

J. A. CHICOINE,

Secrétaire-Trésorier.

Voici les noms des six plus riches personnes de New-York et le nombre d'années qu'ils ont mis à acquérir leur fortune: Commodore Vanderbilt, 60 ans, \$25,000,000; A. T. Stewart, 40 ans, \$20,000,000; W. B. Astor, 43 ans, \$16,000,000; William M. Tweed, 46 ans, \$12,000,000; George Law, 40 ans, 5,000,000; Daniel Drew, 50 ans, \$3,000,000.

L'ouvrage abonde à Coaticook cet hiver, voici que le Grand-Tronc a acheté des cultivateurs de l'endroit plus de trois mille cordes de bois, et la Compagnie paye cette année 50cts par corde plus cher que l'an dernier.